

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2010

Le Conseil municipal a décidé :

- d'effectuer un don pour Haïti de 1.000 euros
- de prendre acte du débat sur les orientations budgétaires, préalablement au vote du budget primitif
- de fixer un tarif complémentaire pour une occupation du domaine public
- d'autoriser le recrutement, aux conditions habituelles, des agents saisonniers appelés à intervenir auprès des services techniques (16 agents), des campings (27 agents), du parking (4 opérateurs), du port Sud (1 agent d'accueil), de la Police municipale (2 agents)
- d'autoriser le changement de la machine à affranchir qui sera remplacée par un équipement plus performant fourni par la société Néopost moyennant un loyer annuel de 1.856 euros ht
- d'autoriser la signature d'un avenant au bail de la Gendarmerie faisant passer, compte tenu de la réalisation de travaux d'amélioration du bâtiment, le montant du loyer annuel versé à la commune de 66.401 à 77.378 euros
- d'autoriser le service de la Bibliothèque à procéder à une opération de « désherbage », c'est à dire à éliminer des ouvrages abîmés, au nombre de 200
- d'autoriser l'organisation par le SEEJ d'un stage de musique brésilienne à l'intention des enfants de 6 à 10 ans, moyennant un coût de 550 euros à verser à l'intervenant, l'association Takamaka Mizik Créole
- d'autoriser l'occupation du local place Félix Jacques par l'association Créapuce et par l'UFEF
- de retenir le projet présenté par M. Philippe Chouc d'exploitation de l'établissement « la Pergola » sous la forme d'un restaurant-cabaret qui sera réalisé à partir d'un cahier des charges précis restant à établir
- de confier à la société Antargaz la fourniture de gaz pour les campings de la Fumée et du Cadoret sur la base de tarifs revus à la baisse, soit 900 euros la tonne au lieu de 1.100 et 1.300euros
- de retenir, pour les travaux de rénovation des aires de jeux dans les campings, les entreprises suivantes:
  - lot VRD: entreprise Colas ----- 6.100,00 euros ht
  - lot Sols coulés: Cap Loisirs ----- 13.170,75 euros ht
- d'accepter des modifications pour le chantier d'aménagement de la place Carnot conduisant aux avenants suivants:
  - lot 1 VRD ----- +55.049 euros ttc
  - lot 4 Couverture-Zinguerie ----- + 2.048 euros ttc
  - lot 6 Menuiseries intérieures ----- - 1.623 euros ttc
  - lot 7 Revêtement de sols ----- + 863 euros ttc
  - lot 9 Electricité-Chauffage ----- - 6.643 euros ttc
  - lot 11 Espaces verts ----- + 5.394 euros ttc
- de fixer le nouveau montant des honoraires dus à l'équipe d'architectes-urbanistes intervenant sur l'espace Carnot, après approbation de l'avant-projet détaillé et des modifications acceptées, lesquels passent de 147.000 à 183.439 euros ht
- de prendre acte des modifications intervenues sur le PADD, projet d'aménagement et de développement durable, à la suite des remarques des services de l'Etat sur ce dossier

Fouras, le 4 février 2010